

► Tribune des Groupes de l'Opposition

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

PS

LUTTER CONTRE LA HAUSSE DES PRIX DU LOGEMENT



Philippe BASSINET



Jean-Michel FIET



Jacqueline
FINOT-FREBAULT



Joëlle LASSERRE



Wilfrid VINCENT

Il est difficile de se loger dans notre région et c'est encore plus vrai à Montrouge. La hausse des prix des dernières années a rendu les choses encore plus difficiles. Face à cette situation, la région d'Ile-de-France, présidée par Jean-Paul Huchon, a créé un établissement foncier chargé d'acheter des terrains afin de **promouvoir la construction de logements accessibles à tous**. Le Président de la région a proposé à tous les départements d'Ile-de-France de participer à ce nouvel établissement.

Dans notre département, refus de Sarkozy et de toute la droite, qui crée son propre établissement foncier pour bloquer l'action de la région. Le bilan de la droite ne plaide pourtant pas en sa faveur. Neuilly, dont Sarkozy fut le Maire pendant de nombreuses années, ne compte que 2,5% de logements sociaux. Le même Sarkozy décide la vente de 4.000 logements sociaux dans les Hauts-de-Seine. A Montrouge, la politique de construction de la municipalité (et de son Office d'HLM) oublie les jeunes Montrougiens qui auront bien peu de chances de se loger dans notre ville.

Les élus socialistes :

Philippe BASSINET, Jean-Michel FIET, Jacqueline FINOT-FREBAULT, Joëlle LASSERRE, Wilfrid VINCENT.

108, av. H. Ginoux (01 42 53 88 10), Email : psmontrouge@free.fr
ou sur le site <http://psmontrouge.free.fr/>

PCF

LOGEMENT : LA DROITE COMBAT LA SOLIDARITÉ



Annie Braidotti



Patrick Robineau

CONSEILLERS
MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal du 10 mai invitait les élus à se prononcer sur la création d'un établissement public foncier des Hauts de Seine, à la demande du Préfet, faisant suite à une décision du Conseil Général 92, mettant en concurrence et même en opposition la création d'un établissement public régional.

En effet, l'établissement régional s'inscrit dans une démarche en faveur de l'habitat, la mixité sociale, le rééquilibrage Est-Ouest, exprime la volonté d'une solidarité à l'échelle de l'Ile-de-France, en mutualisant les moyens pour l'amélioration des conditions de logement.

Se veut être aussi un levier permettant de construire des milliers de logements par an – notamment sociaux – lutter contre la spéculation foncière et immobilière...
Ce n'est assurément pas le cas de l'établissement départemental, à la lecture de ses « compétences »...

Il y a pourtant beaucoup à faire en matière de logement :

- 75.000 demandeurs de logements,
- des milliers de salariés y travaillent sans pouvoir s'y loger,
- logements insalubres en très grand nombre,
- baisse du budget logement départemental de 15 millions d'euros en 10 ans !
- construction de 1500 logements en 2005 sur un objectif de 3300,
- la vente du parc de l'Office départemental commencé,
- 16 villes sur 36 – toutes gérées par la droite – sont sous la barre des 20% des logements sociaux !...

Voilà le bilan de la droite au Conseil Général, dont le Maire est élu.

En voulant créer son propre établissement départemental, la droite ne vise-t-elle pas à échapper aux ambitions de l'établissement régional ?

Dans un esprit d'ouverture et constructif, les élus communistes et socialistes ont proposé un amendement à la délibération demandant qu'une convention soit signée entre les deux établissements, qui définisse le logement social comme prioritaire et respecte le seuil des 20% dans toutes les villes du département. La majorité municipale a voté contre !

La droite, à tous les niveaux, apparaît donc sous son vrai visage : pas de logement social pour répondre aux besoins des populations !

Annie BRAIDOTTI, Patrick ROBINEAU, Conseillers Municipaux, Groupe P.C.F. - 14 rue C. Pelletan

MNR

POUVOIR D'ACHAT



Comme suite au décès de Madame GATINEAU, certains, dans un but politicien de bas étage, ont cru bon de me contrer pour me discréditer. Le fait d'accompagner une vieille dame en cercueil et de disposer quelques fleurs serait-il devenu un délit en ce temps d'irrespect et de décadence ? F. B. fille de la défunte, avec qui je suis en relation, m'a apporté son soutien. Il n'en demeure pas moins que j'étais seule au funérarium malgré l'affiche apposée la veille !

Beaucoup, sinon tous, ont remarqué que les retraites avaient baissé. Ils sont pénalisés par les prélèvements RDS et CSG dont les bases ont de fait été relevées. Certains, non imposables sur le revenu, ont vu leur retraite amputée chaque mois de 4,3% alors que les prix ont progressé de 1,8% soit – 6,1% de pouvoir d'achat en moins. J'ai essayé de savoir pourquoi les retraites complémentaires n'avaient pas évolué et il m'a été confirmé que cela était dû au fait que les partenaires sociaux n'avaient pu s'entendre.

Tant pis pour les vieux ! Ma complémentaire santé m'informait qu'une majoration de 12% serait appliquée au 1er Janvier 2006 du fait du « désengagement du régime général », de l'augmentation des dépenses et de la hausse de la CMU. Même pour ceux qui cotisent et qui payent, il devient difficile de se soigner.

En accompagnant une personne âgée à l'hôpital pour une extraction dentaire, j'ai été surprise de constater que malgré la carte vitale et la mutuelle privée on lui réclamait 100 euros de caution, alors que tout était gratuit pour les bénéficiaires CMU et AME. Cela est-il juste ? La menace pèse sur le pouvoir d'achat des vieux travailleurs et si nous continuons ainsi que leur arrivera-t-il ?

ENTRAIDE : SOS FUTURES MERES : 0 800 868 838

M.-T. GALATEAU, Conseillère Municipale. www.m-n-r.com, Radio mnr : 0892696926

► Droit de réponse

Montrouge depuis 10 ans a construit 817 logements sociaux et 322 logements intermédiaires. On pourrait déplorer que ces logements intermédiaires ne soient malheureusement plus considérés comme logements sociaux alors qu'ils sont si utiles en petite couronne où l'écart entre les loyers des logements sociaux et ceux des logements libres sont si importants interdisant à beaucoup de familles aux revenus intermédiaires de quitter les logements sociaux pour permettre à ceux qui en ont le plus besoin de les occuper. Malgré tout, Montrouge compte 20% de logements sociaux et, dans tous les projets, ce ratio est respecté. Notre ville a d'ailleurs été citée en exemple dans ce domaine au journal d'une grande chaîne de télévision.

*Le Maire,
Directeur de la publication*